



Éducation Artistique et Culturelle

Labellisée "100% EAC", la Ville de Saint-Brieuc s'attache à déployer chaque année un ensemble d'actions de sensibilisation ou de pratique artistique et culturelle à destination des élèves.

L'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) à Saint-Brieuc...

En 2018, Saint-Brieuc fait partie du collège national des 10 villes-laboratoires pour le label "100% Éducation Artistique et Culturelle" (100% EAC).

C'est donc tout naturellement que la Ville a reçu, dès septembre 2022, le label "100% EAC" délivré par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture.

L'EAC, petite définition

On entend par action d'éducation artistique et culturelle toute action ou ensemble d'actions qui vise à ce que des élèves fréquentent des oeuvres d'art, un geste artistique, des livres, de la connaissance par l'entremise d'artistes professionnels et / ou des professionnels de la culture.

À l'aune de ses moyens, la Ville de Saint-Brieuc s'est jusqu'alors attachée à oeuvrer pour un déploiement massif des actions EAC, prioritairement dans les écoles publiques du premier degré (étant entendu par ailleurs que le Département et la Région s'investissent dans les collèges et lycées briochins) avec la volonté de trouver, quand c'est possible, des prolongements sur le temps périscolaire.

Ainsi et chaque année, les écoles briochines voient se déployer, avec le concours du monde artistique et culturel briochin - mais pas que -, une quarantaine de projets autour de différentes pratiques artistiques.

Quelques exemples de projets

Orchestre à l'école - Breizh against the machine

Petites cartes postales chorégraphiques

Découverte de "Voyageur", de Joachin Monvoisin

Le forum local de l'EAC

Afin d'asseoir davantage encore cette dynamique sur Saint-Brieuc, élus et représentants de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) ont imaginé un rendez-vous annuel autour d'un forum local de l'EAC. Ce forum affiche différents objectifs :

communiquer sur l'actualité de la politique publique EAC de la Ville (valoriser ce qui est fait, la fertilité du terreau artistique et la pluralité des compétences mobilisées);

permettre aux équipes pédagogiques des écoles briochines, aux artistes et structures culturelle de faire communauté autour de projets à venir et / ou exemplaires;

poser les jalons de futurs projets concrets mobilisant des pratiques artistiques jusqu'alors négligées.

Le forum s'articule en deux temps :

1. un temps de sensibilisation à l'EAC, à destination des publics concernés mais peu informés de cette politique publique et de ses enjeux et expressions concrètes;
2. une matinée "speed-meeting" dans un espace culturel de la ville permettant aux professeurs des écoles volontaires de rencontrer et échanger avec des artistes et représentants d'équipements culturels locaux.



HÔTEL DE VILLE

Place du Gén. de Gaulle CS 72365
22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
02 96 62 54 00
Lun-Ven : 8h-12h30 / 13h30-17h
Sam : 9h-12h (formalités adm.)